



**«Pour des raisons encore floues, le juge d'instruction du Tribunal Militaire de Yaoundé a procédé au renvoi à Mardi (26 février Ndlr) prochain, de la comparution par devant lui, du Président élu Maurice KAMTO. Par conséquent l'extraction du prévenu politique Maurice Kamto de la prison principale de Yaoundé n'a pas été effectuée auprès de l'administration pénitentiaire », a rapporté Olivier Bibou Nisack, porte parole de Maurice Kamto.**

L'opposant Maurice Kamto n'était donc pas au tribunal militaire ce jour pour être entendu comme initialement annoncé, aucune raison formelle y relative n'a cependant filtré.

Une source de 237actu.com a indiqué dans la matinée que le leader du MRC pourrait être entendu plutôt dans le bureau d'un magistrat à Yaoundé, à cause de la forte mobilisation des militants et sympathisants du MRC qui envisageaient converger vers le tribunal militaire.

Maurice Kamto, le principal opposant de Paul Biya, et 145 autres militants et sympathisants du MRC, interpellés dans le cadre des marches blanches du 26 janvier dernier, avaient été déférés dans la nuit du 12 au 13 février. Ils sont notamment accusés d'« incitation à l'insurrection ».